

Note d'informations relative à l'adressage des administrés

L'adressage des administrés permet de localiser une habitation sur un terrain. Il s'agit d'un numéro associé à un nom de rue (exemple : 52, rue des Roussettes). Ce numéro, inscrit sur une plaque bleue, doit être placé sur votre habitation, de façon visible et côté rue.

Pourquoi obtenir une adresse ?

Avoir une adresse correcte vous permet de :

- souscrire un contrat d'abonnement pour l'eau, l'électricité, le téléphone ;
- recevoir votre courrier à domicile (à condition d'avoir installé une boîte aux lettres) ;
- faciliter vos démarches administratives, par exemple en cas de demande de passeport ou de carte d'identité ;
- faciliter l'intervention des services d'urgence (Samu, pompiers, police) en cas de besoin.

Attention : le numéro de lot N'EST PAS un numéro d'adresse.

Si vous bénéficiez d'une adresse avec un numéro de lot, vous devez vous rapprocher des services de la Ville afin de la mettre à jour. Une plaque vous sera remise avec votre attestation d'adresse.

Comment obtenir une adresse ?

Pour obtenir une adresse, il suffit de télécharger, imprimer et remplir la demande d'attestation d'adresse ci-dessous et vous rendre à la direction des Services techniques, au sein du service de l'urbanisme, muni des documents suivants :

- pour les propriétaires : l'acte notarié (ou, à défaut, une facture à votre nom) et une pièce d'identité en cours de validité ;
- pour les locataires : le bail d'habitation (ou l'attestation de logement) et une pièce d'identité en cours de validité.

À quoi sert une attestation d'adresse ?

L'attestation d'adresse vous permettra :

- de souscrire ou de mettre à jour vos contrats d'abonnement auprès de La Calédonienne des Eaux (CDE), d'Enercal, d'EEC ou de l'OPT ;
- d'attester de la bonne adresse en cas de demande ou de renouvellement de passeport ou de carte d'identité auprès du service de l'État civil.

Renseignements et dépôts des dossiers :

Service de l'urbanisme

Hôtel de Ville, 66 avenue de la Vallée - 98835 DUMBEA

Tél. : 41 40 06

Fax : 41 40 03

Courriel : urbanisme@ville-dumbea.nc

Horaires d'ouvertures au public : du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 14h30